

■ **E.C.N.S. SARL**, à Genève, CH-660-1059004-1, conseils, expertises, négociations et stratégies liés à l'informatique, etc. (FOSC du 29.05.2006, p. 8/3394104). Jeammet Luc n'est plus associé et sa part de CHF 2'000 a été cédée à l'associé Verger Patrick dont la part est ainsi portée de CHF 18'000 à CHF 20'000. Augmentation ordinaire du capital de CHF 20'000 à CHF 100'000 par élévation de la part sociale de l'associé Verger Patrick de CHF 20'000 à CHF 100'000. La société à responsabilité limitée a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 08.06.2009 et bilan au 31.12.2008, présentant des actifs de CHF 252'851 et des passifs envers les tiers de CHF 201'153, contre attribution à l'unique associé de 10 actions de CHF 10'000, au porteur. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: **E.C.N.S. SA**. Nouveau but: conseils, expertises, négociations et stratégie en finance, fiscalité et gestion d'entreprise, assistance à maîtrise d'ouvrage, ingénierie, conseil en gestion patrimoniale, fiscale et financière, conseil en droit informatique et gestion de projet (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 10 actions de CHF 10'000, au porteur. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 08.06.2009. Administration : Marchon Armand, jusqu'ici gérant, est administrateur unique et continue à signer individuellement. Selon déclaration du conseil d'administration du 08.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 8815 du 17.06.2009

(05083788 / CH-660.1.059.004-1)